

[REGARDS CROISÉS] LES SERVICES AUX CONFRÈRES



Nicolas DIOT

Vice-Président du CRO
Aquitaine



Sandrine CALANDRE

Vice-Présidente du CRO Poitou-Charentes
Vendée

QU'ATTENDENT LES CONSŒURS ET CONFRÈRES DU CRO ?

ND & SC - Le CRO a un rôle institutionnel :

- Surveiller en région le respect des règles ;
- Assurer la défense de la profession ;
- Représenter la profession dans la vie civile, économique, politique et judiciaire.

Au-delà de son rôle institutionnel, les consœurs et confrères attendent de leur CRO qu'il soit un repère pour eux dans l'exercice de leur profession, un lieu de proximité et d'échanges.

Le CRO est au plus près des consœurs et confrères pour nous former, nous renseigner sur des problématiques techniques, nous accompagner en tant que chef d'entreprise dans le développement de nos cabinets, nous informer sur les décisions qui impactent notre métier.

Depuis de nombreuses années, notre environnement se complexifie (DSN, LAB, PAS, loi Pacte, transition numérique) ; le rôle du CRO consiste alors à permettre aux consœurs et confrères de saisir des opportunités au cœur de cet environnement mouvant.

La fusion des 3 CRO de la Nouvelle-Aquitaine ne changera pas la situation. Le nouveau CRO Nouvelle-Aquitaine agira dans la continuité et veillera à la pérennisation de la préservation des échanges entre les confrères et l'institution.

QUELS SONT LES MOYENS (HUMAINS, FINANCIERS, ORGANISATIONNELS...) DONT DISPOSE LE CRO POUR APPORTER CES SERVICES ET DE NOUVEAU ?

ND & SC - Le CRO fonctionne grâce à la fusion de l'investissement de l'équipe d'élus avec la force d'une équipe de permanents.

Cette synergie permet à votre CRO d'être proche des confrères et réactif.

Chaque année, cette équipe réalise à partir d'un budget équilibré des actions et des manifestations afin de permettre aux consœurs et confrères de se rencontrer, de créer du lien, de se former, c'est aussi l'occasion d'intégrer nos jeunes diplômés

Certaines commissions sont actuellement constituées d'élus et de consœurs et confrères prêts à s'investir



dans des domaines spécifiques comme le domaine associatif, ou encore l'attractivité de la profession. Il sera nécessaire de maintenir cette mixité afin que chacun puisse s'investir à son rythme.

Le CRO dispose de différentes compétences organisées par pôle : pôle juridique et réglementaire, pôle de coordination des actions aux services des cabinets et pôle communication.

En plus des commissions actives, comme celle du club fiscal et social, le CRO devra développer ou réactiver des commissions rendues importantes par l'actualité : commission des pratiques comptables, commission prévention, commission actualité et veille.

Il sera également nécessaire dans le contexte actuel de mettre en avant certains services comme l'assistance confraternelle afin que le CRO accompagne les consœurs et confrères qui rencontrent des difficultés d'ordre moral, financier, ou parfois même successoral. De plus, la réforme territoriale permettra dès le 8 décembre prochain d'avoir un rayonnement plus important avec des actions communes dans l'ensemble des régions pour constituer un relais de proximité commun et unique à l'ensemble des cabinets quels que soient leurs lieux d'implantations.

EXISTE-T-IL UNE SYNERGIE CRO-CSO À CE SUJET ?

ND & SC - Le CRO est le relais du CSO pour transmettre et informer sur les outils, les décisions, les évolutions du cadre légal de notre profession.

Le CRO est un canal de diffusion des informations du CSO mais le CRO est également indépendant du CSO pour réaliser ces propres actions et manifestations et mettre en avant certains dispositifs du CSO.

De plus, le CRO est représenté dans des commissions au niveau du CSO afin de connaître les attentes des consœurs et confrères en région et de travailler ensemble sur des projets communs et adaptés au besoin de l'ensemble du territoire.



// Notre **ambition** pour notre grande région, au-delà d'une fusion régionale réussie, est de continuer à accompagner chaque consœur et confrère de terrain en leur proposant des **services** performants et de qualité avec **simplicité et authenticité**.

Nous **maintiendrons** les actions utiles et appréciées, telles que la Loi de Finances, les clubs fiscal et social, les rendez-vous d'experts, les journées du numérique, les universités d'été, journées du chiffre, salon du social et du fiscal, rencontres mécénat, baromètre économique, les actions en commun avec les sections ANECS et CJEC...

Nous **déployerons** les meilleures actions existantes sur certains territoires afin de les mettre en œuvre sur d'autres territoires de la région. //